



Après les discours, nous demandons des actes

MA Nancy-Maxéville

Le 18 avril 2024

Ce dimanche 14 avril, un drone a de nouveau effectué une livraison au niveau de la maison d'arrêt prévenu.... Le lundi 15 avril, deux cellules ont été ciblées afin d'y réaliser des fouilles.

Bilan : 3 téléphones avec leur chargeur et plus de 170 grammes de produits stupéfiants dissimulés dans les gaines de ventilation...

Félicitation à l'ensemble des agents qui ont permis ces découvertes !!!

Ces saisies démontrent, une fois de plus, la porosité de nos murs d'enceinte face aux livraisons par drone, l'inefficacité de l'administration à empêcher ce phénomène et surtout les longueurs d'avance que l'administration laisse prendre aux trafiquants malgré les beaux discours et les fouilles réalisées après coup et trop souvent après que les yoyos aient opéré....

Le bureau local UFAP UNSa Justice de Nancy dénonce une nouvelle fois les intrusions par drones au-dessus de notre établissement et l'inefficacité de l'administration à les empêcher en temps réel : cela constitue une mise en danger.

L'UFAP UNSa Justice de Nancy rappelle que l'administration est responsable de la sécurité de ses établissements et exige que les engagements pris se concrétisent rapidement avec l'installation de moyens techniques pour lutter contre ces livraisons !!!

La sécurité des agents n'a pas de prix, mais elle a un coût !

A défaut de se doter des moyens techniques suffisants, l'administration met un peu plus en danger les personnels qui exercent déjà dans des conditions largement dégradées (sous-effectif) et se dévouent malgré tout avec une abnégation sans faille !!!

Pour le bureau local, EMOND.G